

STAGE ATELIER PÊCHE NATURE DU 8 JUILLET AU 29 AOÛT



PREFECTURE DE L'ARDECHE
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION
DES POPULATIONS



PROJET PÉDAGOGIQUE



FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'ARDECHE
16 AVENUE PAUL RIBEYRE - VILLA LA FAVORITE
07600 - VALS LES BAINS

2024

Table des matières

I.	Présentation de la structure.....	3
A.	Rappel du projet éducatif de la Fédération de Pêche de l'Ardèche.....	3
B.	Objectifs du projet éducatifs	3
C.	Les missions de la Fédération de Pêche de l'Ardèche.....	4
a)	Les valeurs de la Fédération de pêche de l'Ardèche	4
II.	L'équipe d'animation.....	5
A.	Rôle et fonctions du directeur.....	5
B.	Rôle et fonctions de l'animateur	5
a)	L'équipe	5
b)	Les activités	5
c)	Attitude attendue de l'animateur	6
d)	Ethique	6
III.	Objectifs pédagogiques	7
A.	Les intentions éducatives & pédagogiques	7
IV.	Fonctionnement.....	9
A.	Le déroulement d'une journée type en stage APN	9
B.	Autres informations sur le fonctionnement d'un stage Atelier Pêche Nature	9
a)	Communication envers les familles.....	9
b)	Soins et sécurité	9
c)	La sécurité, les responsabilités.....	10
d)	Le cahier d'infirmierie	11
e)	Les sorties, les déplacements	11
f)	Les règles de vie et les sanctions.....	11
V.	L'évaluation	13
A.	L'évaluation des personnels, des prestataires, des bénévoles.	13
B.	Quels moyens pour évaluer le projet ?	13
C.	Quels moyens pour évaluer la satisfaction des enfants, des parents ?	13
VI.	Le programme d'activité	Erreur ! Signet non défini.

I. Présentation de la structure

A. Rappel du projet éducatif de la Fédération de Pêche de l'Ardèche

La pêche est un art, un sport et un loisir qui apporte aux enfants la possibilité d'acquérir de très nombreuses connaissances et compétences.

Des connaissances générales et techniques sur l'entomologie, la biologie des espèces faunistique et floristique, l'hydrologie, la météorologie, le développement durable, la lecture de paysage...

Mais aussi des compétences et des savoirs faire sur les différentes techniques de pêche qui permette aux enfants de développer leur côté manuel, leur motricité, leur concentration, leur spatialisation...

Enfin les temps de pêche en petit groupe et la vie quotidienne en groupe entier permettent aux enfants de s'ouvrir aux autres, de travailler et d'échanger avec leurs camarades et les animateurs. Au sein du groupe (éducateurs et enfants), tout le monde est susceptible d'apporter une connaissance à autrui. Le travail sur différents types de groupes permet de travailler le développement de la confiance chez l'enfant.

Dans les prochaines parties, nous présentons les objectifs éducatifs qui traduisent la volonté politique de la Fédération de Pêche de l'Ardèche de former les futurs bénévoles du monde de la pêche en Ardèche mais aussi et surtout, de futurs Eco-citoyens !

B. Objectifs du projet éducatifs

Ces stages APN vont permettre de réaliser des animations et des encadrements afin de découvrir les milieux aquatiques et leur caractère fragile à travers les valeurs de l'éducation populaire.

Les objectifs éducatifs qui vont donner les grandes orientations de la pédagogie à appliquer pendant les stages sont les suivants :

- Favoriser le fonctionnement démocratique et de développement de la confiance chez l'enfant.
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et découvrir ses propres limites.
- Favoriser les liens intergénérationnels.
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques et scientifiques.
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Créer un lien sensible entre l'enfant et les milieux aquatiques, leur faune et leur flore.

C. Les missions de la Fédération de Pêche de l'Ardèche

La Fédération c'est :

- ✓ Un **Conseil d'Administration de 16 membres, tous bénévoles** et une équipe de 8 salariés engagés pour la promotion de la pêche et la protection des milieux aquatiques, ses missions essentielles.
- ✓ Une Association loi 1901, à caractère d'établissement d'utilité publique, agréée pour la protection de la nature et chargée de missions d'intérêt général.
- ✓ Un partenaire privilégié des acteurs institutionnels qui interviennent dans le domaine de l'eau.
- ✓ Un travail en étroite relation avec les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA).
- ✓ 8 buts spécifiques définis par le Conseil d'Administration. Des orientations en terme de gestion tirées d'un document technique et scientifique, (le PDPG), que sont la gestion patrimoniale sur les secteurs conformes et la gestion halieutique sur les secteurs dégradés.
- ✓ Des opérations conduites sous l'impulsion du Conseil d'Administration, annuelles ou pluriannuelles, déclinées en études ou actions.



La Fédération se recentre sur les orientations définies par le Conseil d'Administration et les décline en actions.

Ainsi de par ses actions et au sein du réseau associatif, la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ardèche joue plusieurs rôles significatifs dans l'innovation sociale, environnementale et sociétale en agissant sur les domaines de l'éducation à l'environnement et au développement durable, de la promotion du loisir pêche et de la protection des milieux aquatiques (Préservation des espèces, des habitats, protection de la biodiversité, des sites et paysages, recherches, lutte contre les pollutions...).

a) Les valeurs de la Fédération de pêche de l'Ardèche

- ✓ Respect du vivant
- ✓ Professionnalisme
- ✓ Intégrité vis-à-vis des partenaires
- ✓ Transmission de savoirs et de compétences
- ✓ Laïcité
- ✓ Citoyenneté
- ✓ Partage
- ✓ Entraide
- ✓ Cohésion

II. L'équipe d'animation

L'équipe d'encadrement sera composée de :

- 1 salarié animateur non diplômé
- 2 Animateurs diplômés BPJEPS Pêche de loisir
- 3 stagiaires BPJEPS Pêche de loisir
- 1 directeur de centre désigné

A. Rôle et fonctions du directeur désigné

Le directeur désigné de centre propose des activités en cohérence avec les objectifs du projet pédagogique.

- Il s'assure que les objectifs du projet pédagogique intègrent les valeurs éducatives de la pêche sportive.
- Il précise aux animateurs les objectifs du projet éducatif et les attentes de l'activité pêche dans celui-ci.
- Il s'assure que les animateurs à un niveau d'autonomie technique suffisant.
- Il définit avec les animateurs les conditions d'organisation avant, pendant et après l'activité.
- Il précise aux responsables légaux des jeunes, la nature de l'activité pêche, les intérêts pédagogiques et les conditions d'organisation.

B. Rôle et fonctions d'un animateur

L'animateur facilite l'intégration des activités dans le projet d'animation.

- Avant :
 - Il reconnaît le parcours et le site avant toute situation d'encadrement.
 - Il sensibilise les jeunes à la pratique des activités : présentation du milieu, du matériel utilisé, modalités d'organisation des séances, etc.
- Pendant
 - Il encadre les séances : observation, consignes, régulations, sécurité, aide les jeunes à pratiquer et progresser.
- Après :
 - Il fait un bilan des activités puis le transmet au directeur de centre.

Le directeur de centre devra transmettre ces informations à la Fédération de Pêche de l'Ardèche.

a) L'équipe

L'animateur doit s'intégrer dans l'équipe de travail. Il doit faire preuve de solidarité avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Il doit respecter l'organisation mise en place par le directeur, prendre la parole en réunion d'équipe, donner son opinion, proposer et échanger et savoir accepter les critiques positives et négatives.

b) Les activités

Il participe à la réalisation conjointe des projets, des activités et de l'animation.

Il doit être en mesure de mettre en place et de mener des activités du début à la fin.

Il doit se renouveler, se tenir informé et savoir se remettre en question.

Il est responsable des enfants dont il a la charge.

Il s'implique dans les relations avec les parents.

Il doit faire des rapports sur ses activités selon les modalités décidées avec le directeur et lui faire par le plus rapidement possible de tout problème qui pourrait advenir.

c) Attitude attendue de l'animateur

L'animateur doit se comporter de façon responsable par une attitude accueillante auprès de toute personne fréquentant les lieux d'activités (enfants, parents, élus etc...) et en respectant les lieux collectifs occupés.

- Il doit être motivé et dynamique,
- Il doit être à l'écoute des enfants, attentif et répondre aux différents besoins.
- Il doit poser des limites, il n'est ni le copain ni le grand frère et ne remplace pas le(s) parent(s).
- Il doit savoir gérer les conflits, faire attention à l'injustice, écouter et proposer des solutions.
- Il doit respecter les horaires de travail. Être à l'heure, partir à l'heure, avertir ses collègues de son départ et leur transmettre les informations concernant les enfants.
- Il doit informer son responsable de toute absence qui le concerne.
- Il doit regarder le cahier de liaison où sont renseignées les informations importantes et remplir le cahier goûter avec les étiquettes des produits
- Il ne doit jamais laisser un ou plusieurs enfant(s) seul

Vous devez TOUJOURS savoir qui est présent et où sont les enfants. Vous êtes responsable quel que soit le moment de la journée.

d) Ethique

L'animateur a un devoir de discrétion vis à vis d'informations concernant les familles. Il tient des propos responsables dans les informations qu'il fait circuler au sujet de l'association. Il a un droit de réserve dans ses paroles, ses attitudes et son action.

Il doit être en accord avec le projet pédagogique. Il doit être cohérent par rapport à son équipe, adhérer au projet éducatif, ne pas remettre en cause le projet une fois lu.

III. Objectifs pédagogiques

A. Les intentions éducatives & pédagogiques

Intentions éducatives	Intentions pédagogiques	Objectif Opérationnels
Favoriser le fonctionnement démocratique et le développement de la confiance chez l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et lui permettre de trouver sa place parmi les autres. ✓ L'enfant doit évoluer dans un univers juste, l'équipe doit véhiculer des valeurs de justice, de solidarité et de partage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amener les enfants à se retrouver par centre d'intérêt. - Permettre à l'enfant de se réaliser* et faire ses propres choix. (*Faire passer à l'état de réalité concrète ce qui n'existait que dans l'esprit.) - Favoriser l'esprit de groupe et la mixité. - Développer son esprit d'entraide, de partage à travers des activités communes. - Tenir compte des besoins momentanés de chacun.
Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et découvrir ses propres limites.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre à l'enfant de devenir autonome en action de pêche, lui apprendre les dangers de la rivière. ✓ Laisser l'enfant « seul » durant la pêche, garder un œil sur l'enfant en autonomie et lui expliquer ses erreurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer la pêche en répondant à leurs besoins d'aventure et ne privilégiant l'épanouissement individuel. - Favoriser une démarche de projet où les enfants sont parties prenantes afin de les rendre acteurs de leurs loisirs, leur permettre de prendre place dans leur environnement. - Développer son esprit d'initiative en le confrontant à ses problèmes et s'il ne trouve pas le guider jusqu'à la solution. - Développer son esprit cartésien.
Favoriser les liens intergénérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer des liens entre les enfants et les guides de pêche, discussion, jeux de société, etc. ✓ Permettre la transmission intergénérationnelle en favorisant la communication entre les acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer l'enfant dans des tâches courantes. - Développer son esprit d'entraide, de partage à travers des activités communes. - Proposer des bilans de fin de journée enfants/animateurs. - Favoriser l'esprit de groupe et la mixité.
Favoriser l'acquisition de savoirs techniques et scientifiques.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'activités découvertes du milieu aquatique. ✓ Favoriser l'apprentissage sur le terrain par l'observation et l'expérimentation. ✓ Privilégier la pédagogie active, apprendre de ses erreurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de plusieurs jeux autour de la nature (exemple : « mon livre d'insectes ») - Mettre en place des temps d'observation du milieu suivi d'explications. - Utiliser la pédagogie active et non des cours magistraux sur le biotope aquatique. - Laisser au maximum l'enfant en autonomie. - Permettre à l'enfant de résoudre soi-même les problèmes rencontrés.

<p>Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler en respectant le rythme de chaque enfant. ✓ Apprendre à connaître les enfants en partageant des activités de groupes. ✓ Permettre aux enfants de s'épanouir au travers d'activités d'expression, sportives et calmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte des besoins momentanés de chacun. - Prendre en compte le rythme d'apprentissage de chaque enfant et adapter sa méthode. - Mise en place de temps libre et proposer plusieurs jeux de société ou autres. - Effectuer des activités collectives. - Création de courtes activités autres que la pêche, regroupant animateurs et enfants. - Laisser les enfants libres lors du choix des activités annexes. - Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur l'extérieur, se développer, se dépasser et s'épanouir au sein du groupe.
<p>Créer un lien sensible entre l'enfant et les milieux aquatiques, leur faune et leur flore</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer des activités autour des insectes et des animaux aquatiques. ✓ Transmettre les valeurs du développement durable. ✓ Durant le séjour, les animateurs doivent adopter un comportement respectueux de l'environnement dans la vie quotidienne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de plusieurs mini jeux autour de la biodiversité. - Développer l'esprit d'analyse des enfants grâce à une observation constante du milieu. - Sensibiliser les enfants à la fragilité du milieu. - Montrer aux enfants l'impact de l'homme sur les milieux aquatiques. - Ramasser les déchets au bord des cours d'eau. - Eviter tout impact sur le milieu lors des sorties de pêche. - Sur le lieu de logement effectuer un tri des déchets. - Favoriser la sensibilisation de l'enfant à la fragilité du milieu en le rendant acteur.

IV. Fonctionnement

A. Le déroulement d'une journée type en stage APN

Heure	Activité
8h00 – 8h10	Réveil des enfants
8h10 – 8h30	Petit déjeuner
8h30 – 8h45	Explication du déroulement de la journée aux enfants
8h45 – 12h00	Première activité
12h00 – 13h00	Temps de repas sur le lieu d'hébergement
13h00 – 16h00	Deuxième activité
16h00 – 16h30	Rangement du matériel avec le groupe et goûter
16h30 – 18h30	Troisième activité ou temps calme
18h30 – 19h30	Douche et préparation repas
19h30 – 20h30	Repas du soir
20h30 – 21h30	Veillée ou quatrième activité
21h30	Au lit !

B. Autres informations sur le fonctionnement d'un stage Atelier Pêche Nature

a) Communication envers les familles

➤ Avant le stage

Une semaine avant le stage Atelier pêche Nature, un mail est envoyé aux parents avec la présentation du stage, son contenu et son organisation. Aussi, les responsables légaux des mineurs seront informés de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent. (Article L227-5 CASF)

Les points de rendez-vous du premier jour de stage sont situés à Aubenas et à Tournon sur Rhône. Cela permet de rencontrer les nouveaux parents, de se présenter, de présenter la structure et de faire un point avec eux sur le stage.

➤ Pendant le stage

Un groupe WhatsApp sera créé avec les parents, afin de partager les différentes photos prises et communiquer régulièrement sur les journées réalisées. Les parents pourront joindre en cas d'urgence les animateurs au numéro suivant : 07 44 84 38 54.

➤ Après le stage

A la fin des 4 jours de stage Atelier Pêche Nature, les points de rendez-vous sont situés à Aubenas et à Tournon sur Rhône. Cela permet d'échanger sur le contenu et le vécu des enfants pendant le stage.

b) Soins et sécurité

Les premiers soins sont effectués par l'équipe d'animation, qui ont suivi une formation aux premiers secours (PSC1). L'équipe dispose d'une trousse à pharmacie (en vigueur avec la réglementation) ainsi

que d'un registre des soins, où l'on doit noter le nom et prénom de l'enfant, les blessures et les soins apportés ainsi que l'heure et la date et le nom de l'animateur.

Une trousse à pharmacie spéciale « sortie » est également prévue. Les mesures nécessaires seront alors prises si c'est un accident plus grave (appel pompiers ou du médecin).

Lors des soins, les animateurs doivent se munir systématiquement de gants. Tout accident fera l'objet d'une déclaration par le directeur de centre du stage. Le directeur se charge également de vérifier la trousse à pharmacie et de faire les courses si nécessaires.

Dans le cas de la prise de médicaments ou dans le cas de la demande des parents et sous réserve de posséder l'ordonnance médicale le directeur du stage se charge de lui administrer.

Les dossiers sanitaires des enfants sont à la disposition de l'équipe d'animation. Sur ces dossiers figure le numéro de téléphone des parents en cas d'urgence ainsi que les allergies ou les problèmes médicaux.

Le projet d'accueil individualisé (PAI)

Il est demandé aux parents des enfants souffrant d'une allergie, notamment alimentaire, de troubles respiratoires ou de toute autre maladie nécessitant la prise régulière de médicament ou de contrôle particulier (diabète), d'en informer l'équipe.

Le PAI est élaboré par le médecin de l'enfant et comporte la conduite à tenir en cas de crise (asthme) ou le régime alimentaire spécifique de l'enfant.

Dossier médical de l'enfant : La fiche sanitaire est remplie par les parents. L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations inscrites.

c) La sécurité, les responsabilités

Notre responsabilité en tant qu'équipe d'animation :

Responsabilité morale : les parents nous ont confié une mission essentielle, qui est de veiller à la sécurité matérielle et affective de leurs enfants. Il nous appartient donc de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les risques d'accidents soient limités.

Responsabilité civile : il est essentiel que notre vigilance soit constante afin que notre comportement d'animateur puisse être comparé à celui d'un « bon père de famille avisé et prudent ».

Responsabilité pénale : Il est important de connaître la réglementation en vigueur. Il nous appartient d'être vigilants, en matière de sécurité, à :

- Limiter les risques d'accidents.
- Agir toujours dans le cadre des lois et des règlements en vigueur.
- L'usage sécurisé des locaux.
- Chaque animateur doit avoir à l'esprit la dangerosité potentielle que représentent les locaux, le mobilier et les sites de pêche et d'activités.

Nous devons donc faire preuve de bon sens dans leur utilisation. Les enfants ne doivent jamais être seuls dans un local ou à l'extérieur, ainsi qu'un animateur ne doit pas être seul avec plusieurs enfants dans n'importe quel endroit. Ce sont aux animateurs de s'organiser afin d'éviter ce cas de figure.

d) Le cahier d'infirmier

Tous soins apportés devront être consignés dans un registre d'infirmier, il devra être indiqué :

- Le nom et prénom de l'enfant
- Le nom de l'animateur qui apporte les soins
- La date et l'heure
- La nature du soin et détails de l'accident

Les animateurs ayant la formation P.S.C.1 soignent les blessures légères uniquement. Tout accident est signalé au responsable immédiatement. Les mesures nécessaires seront alors prises (appel des pompiers ou du médecin).

e) Les sorties, les déplacements

Tout déplacement est sécurisé par l'encadrement. Il faut veiller à la cohésion du groupe et à son accompagnement, surtout aux intersections. Un enfant n'a pas les mêmes capacités d'évaluation des dangers que l'adulte : véhicules cachés, évaluation des distances, de la vitesse et des bruits. Le taux d'encadrement est identique à celui d'une activité. Principe de base d'encadrement des sorties :

- Avant de sortir : Etablir un listing des enfants
- Prendre les trousseaux à pharmacie.
- Porter une chasuble de sécurité.
- Faire l'appel des enfants et compter.
- Prévoir des petits groupes de 12 à 13 enfants environ.

Etablir les règles avant de partir (deux par deux sur le trottoir, ne pas courir, rester calme, éviter de se chamailler ou de se bousculer, regarder devant, ...). Se placer devant le groupe et demander qu'aucun enfant ne vous dépasse.

Traversée de rues :

Traverser aux passages piétons. Bloquer la rue, un animateur de chaque côté de la rue, puis donner le feu vert aux enfants pour traverser.

Activités de plein air (bois, parc, etc.) :

Les animateurs doivent toujours avoir à portée de vue et de voix les enfants faisant partie de leur groupe. Ils doivent délimiter un terrain et s'assurer que tous les enfants ont bien intégré cette délimitation. Ceux qui se déplacent à pied sont encadrés par des animateurs qui respectent les consignes de sécurité. On compte trois animateurs, ils se placent de la manière suivante un devant, un au milieu et l'autre ferme la marche. Ils se placent de chaque côté des passages piétons.

f) Les règles de vie et les sanctions

- ✓ Points non négociables (tabac, drogue, violence, ect.)

La consommation de tabac, de drogue et d'alcool est totalement interdite pendant les Ateliers Pêche Nature. Cela est valable pour les enfants comme pour les animateurs et bénévoles encadrant.

Si les animateurs entendent les enfants parler de ces sujets, ils se doivent de sensibiliser les enfants aux méfaits et aux risques de consommation de ces produits (tabac, alcool, drogue).

- ✓ Quelles sanctions pour quels motifs ?

L'association se réserve le droit de renvoyer un enfant de l'Atelier pêche Nature sous les motifs suivant :

- Consommation de tabac, de drogue ou d'alcool
 - L'enfant porte atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale d'un membre du personnel ou d'un autre enfant ;
 - L'enfant compromet l'organisation ou la bonne réalisation du stage ;
 - L'enfant fait subir un préjudice matériel ou moral grave à l'association.
- ✓ Utilisation du téléphone portable

Dans un souci de laisser une certaine autonomie aux jeunes, mais aussi pour favoriser les communications « réelles », les portables seront récupérés le lundi matin, et leur seront restitués si besoin et selon l'utilisation 1 heure en fin de journée. Nous les laisserons les déposer à la fin de ce temps dans un espace prévu à cet effet.

Néanmoins, nous déconseillons d'apporter les téléphones cela peut faire ressortir des sentiments de jalousie et d'inégalités (certains n'en ayant pas). Enfin, pendant ces temps d'utilisation du téléphone, nous ne pouvons contrôler constamment ce qu'ils font de leur appareil. C'est pourquoi nous ne sommes pas responsables de l'utilisation, de la perte, de l'usure ou de la casse de leur mobile. C'est aussi pourquoi l'équipe d'animation se réserve le droit de conserver les téléphones en cas d'abus d'utilisation, ou en cas de risque de perte ou de casse du téléphone.

V. L'évaluation

A. L'évaluation des personnels, des prestataires, des bénévoles.

L'ensemble des animateurs salarié, prestataire ou bénévoles se réuniront avec le référent APN de l'association afin d'échanger sur le stage passé.

Les points abordés seront les suivants :

- ✓ Le projet : Objectifs atteints ? les finalités sont-elles en accord avec les objectifs de départ ?...
- ✓ Le fonctionnement : L'organisation de l'accueil ? Les moyens sont-ils suffisants ? Respect des horaires ? Gestion des temps libres ?...
- ✓ Les activités : Temps de préparation des activités suffisant ? Sont-elles bien adaptées ? la participation des enfants est-elle suffisante ?...
- ✓ Les relations familles : La communication avec les parents ?
- ✓ Santé : La gestion de la trousse à pharmacie ? Communication sur les allergies ou régime alimentaire ? ...
- ✓ L'équipe d'animateurs : Bonne répartition des tâches ? Les relations entre animateurs ? ...

B. Quels moyens pour évaluer le projet ?

Il sera demandé directeur désigné et aux animateurs de réaliser un bilan personnel à chaque fin de stage, en mettant en relation un constat de départ et un constat d'arrivée. L'objectif de cette démarche est d'être plus efficace dans le futur et aussi de réajuster si besoin les objectifs voire l'organisation du projet.

C. Quels moyens pour évaluer la satisfaction des enfants, des parents ?

L'évaluation est une phase très importante est souvent oubliée. Elle apportera des renseignements pleins d'intérêt pour notre structure.

L'évaluation finale des stages se fera sous forme de questionnaire pour les enfants. Avec des questions ouvertes et d'autres fermées, il portera sur des connaissances, des impressions et des ressentis.

Outre l'enquête de satisfaction pour les enfants, chaque journée se terminera par une évaluation clairement formulée. A travers un petit test ludique, elle permettra de mesurer l'apprentissage de l'enfant au niveau des techniques de pêche et de l'apport en connaissances sur les milieux aquatiques.

Concernant les parents, une petite enquête sur les retours de leurs enfants mais aussi sur l'organisation générale du stage sera communiquer par mail. Basée sur des questions ouvertes, les parents seront invités à développer et sans limites sur les points présentés.

Cela permet d'avoir un autre regard sur le stage car les enfants peuvent évoquer des points positifs ou négatifs qu'une fois chez eux.

VI. Le programme d'activité

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
<p>9h00 > Départ de Aubenas ou Tournon</p> <p>10h00 > Arrivée à Véron, Accueil des jeunes et des parents, présentation du séjour, consignes de sécurité, règles de vie.</p> <p>11h00 > Installation des jeunes en tipi.</p>	<p>8h00 > Réveil échelonné des enfants et petit déjeuner.</p> <p>8h30 > Pêche à la mouche et aux leurres.</p>	<p>9h00 > Réveil échelonné des enfants et petit déjeuner.</p> <p>10h00 > Pêche coup, carpe, feeder.</p>	<p>6h00 > Réveil échelonné des enfants et petit déjeuner.</p> <p>6h30 > Départ Devesset.</p> <p>7h00 > Mise à l'eau Float-tube et bord (inverser les groupes du mardi). Groupe 2 : Bord Groupe 1 : Float-tube</p> <p>10h00 > Retour Véron, Rangement des affaires, du site et du matériel.</p>
12h00 – REPAS TIRE DU SAC	12h00 – REPAS	12h00 – REPAS	12h00 – REPAS
<p>13h00 > (2 groupes, roulement sur 1 heure 30) Groupe 1 : Initiation float-tube Groupe 2 : Coup/carpe</p>	<p>13h00 > Activités découverte des milieux aquatiques, IBGN. Eyrieux</p>	<p>13h00 > Baignade surveillée (Devesset ou St-Martin-de-Valamas)</p>	<p>13h00 > Multi-pêche au choix.</p> <p>14h00 > Débriefing, bilan du stage.</p> <p>15h00 > Retour familles, départ de Veron</p> <p>16h30 > RDV avec les familles si retours Aubenas ou Tournon</p>
16h00 – Goûter	16h00 – Goûter	16h00 – Goûter	
<p>16h30 > Pêche Groupe 1 : Leurres Groupe 2 : Mouche</p> <p>18h00 > Douche, temps calme, préparation repas.</p> <p>19h00 > REPAS</p> <p>20h00 > Veillée montage de mouche.</p> <p>21h30 > Coucher.</p>	<p>16h30 > Préparation coup du soir à Devesset, préparation des repas.</p> <p>17h30 > Départ lac de Devesset.</p> <p>18h > Préparation, mise à l'eau.</p> <p>18h30 > Pêche Groupe 1 : Float-tube Groupe 2 : Bord</p> <p>20h00 > REPAS TIRE DU SAC AU BORD DE LAC DE DEVESSET</p> <p>21h30 > Retour, douche, coucher.</p>	<p>16h30 > Foot/pétanque</p> <p>18h00 > Préparation du brasero, douche et pêche libre</p> <p>20h00 > REPAS</p> <p>21h00 > veillée film de pêche Rise.</p> <p>21h30 > Coucher.</p>	

VII. Grilles séquentielles des animations

Fiche séquence animation pêche :

Temps	Déroulement	Objectifs	Contenu	Évaluation
10 mins	Explication du déroulé et des règles de sécurité.	Sensibiliser les enfants au respect de notre environnement. Sensibiliser aux risques et aux bonnes pratiques	Expliquer le déroulement de l'activité. Expliquer les règles de sécurité.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
10 mins	Présentation du matériel.	Montrer aux enfants les différentes cannes à pêche ainsi que leur mode de fonctionnement.	Présentation du matériel ainsi que son utilité	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
20 mins	Présentation de la technique et démonstration avec explication de la gestuelle.	Être capable de monter une ligne, de maîtriser sa mise en place	Montrer aux enfants la gestuelle à adapter, les nœuds ainsi que les appâts utilisés	Les enfants arrivent à réaliser les nœuds et les bas de lignes (visuelle)
40 mins minimum	Pratique, activité pêche.	Maîtriser l'action de pêche et être capable de détecter la touche et de gérer le combat	Apprentissage du lancer, ferrage et décrochage des poissons.	Ils lancent correctement, sans faire de nœud, ferment au bon moment et ils maîtrisent le combat du poisson.
10 mins	Rangement et observation des poissons avant remise à l'eau.	Savoir ranger le matériel à sa place. Reconnaître les différents poissons capturés et savoir les remettre correctement à l'eau.	Plier les cannes à pêche et rangement du matériel. Présentation et reconnaissance des poissons capturés.	Ils rangent et prennent soin du matériel prêté.

Fiche séquence animation découverte des milieux aquatiques : environ 3h

Temps	Déroulement	Objectifs	Contenu	Évaluation
15 mins	Déplacement sur site.	Savoir se déplacer en sécurité	/	Visuelle
10 mins	Explication du déroulé et des règles de sécurité.	Sensibiliser les enfants au respect de notre environnement. Sensibiliser aux risques et aux bonnes pratiques.	Expliquer le déroulement de l'activité. Expliquer les règles de sécurité.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
20 mins	Explication Morphologie cours d'eau, site, et cycle de l'eau.	Comprendre le fonctionnement d'un cours d'eau.	Expliquer comment fonctionne le cours d'eau, ainsi que ses différents cheminements, compositions...	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
10 mins	Présentation de l'activité IBGN + explication.	Connaitre le rôle d'un IBGN	Explication du fonctionnement d'un filet de Surber et de clés de détermination.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
40 mins	IBGN	Connaître les insectes aquatiques.	Capture en toute délicatesse des insectes aquatiques.	Les enfants marchent doucement dans l'eau et prennent soins des insectes capturés.
35 mins	Observation et détermination des insectes capturés.	Identifier les familles et les espèces capturés.	Reconnaître via la clé de détermination, les insectes capturés.	Les enfants manient correctement les insectes et savent utiliser la clé de détermination.
10 mins	Remise à l'eau et rangement du matériel d'IBGN.	Savoir ranger le matériel à sa place.	Rangement du matériel.	Relâcher correctement les espèces capturées
15 mins	Présentation de la ripisylve.	Savoir reconnaître les arbres et leurs rôles au sein de l'écosystème.	Présentation des arbres de la ripisylve.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
10 mins	Observation faune et questions diverses.	Connaître la faune des cours d'eau.	Présentation des différentes espèces pouvant vivre au bord de l'eau.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
15 mins	Retour au camp de base.	Savoir se déplacer en sécurité	/	/

Fiche séquence animation découverte des milieux aquatiques : environ 3h

Temps	Déroulement	Objectifs	Contenu	Évaluation
15 mins	Déplacement sur site.	Savoir se déplacer en sécurité	/	Visuelle
10 mins	Explication du déroulé et des règles de sécurité.	Sensibiliser les enfants au respect de notre environnement. Sensibiliser aux risques et aux bonnes pratiques.	Expliquer le déroulement de l'activité. Expliquer les règles de sécurité.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
20 mins	Explication Morphologie cours d'eau, site, et cycle de l'eau.	Comprendre le fonctionnement d'un cours d'eau.	Expliquer comment fonctionne le cours d'eau, ainsi que ses différents cheminements, compositions...	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
10 mins	Présentation de l'activité IBGN + explication.	Connaitre le rôle d'un IBGN	Explication du fonctionnement d'un filet de Surber et de clés de détermination.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
40 mins	IBGN	Connaître les insectes aquatiques.	Capture en toute délicatesse des insectes aquatiques.	Les enfants marchent doucement dans l'eau et prennent soins des insectes capturés.
35 mins	Observation et détermination des insectes capturés.	Identifier les familles et les espèces capturés.	Reconnaître via la clé de détermination, les insectes capturés.	Les enfants manient correctement les insectes et savent utiliser la clé de détermination.
10 mins	Remise à l'eau et rangement du matériel d'IBGN.	Savoir ranger le matériel à sa place.	Rangement du matériel.	Relâcher correctement les espèces capturées
15 mins	Présentation de la ripisylve.	Savoir reconnaître les arbres et leurs rôles au sein de l'écosystème.	Présentation des arbres de la ripisylve.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
10 mins	Observation faune et questions diverses.	Connaître la faune des cours d'eau.	Présentation des différentes espèces pouvant vivre au bord de l'eau.	Evaluation visuelle des enfants et de leur attention.
15 mins	Retour au camp de base.	Savoir se déplacer en sécurité	/	/

